

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2013-74 en date du 12/12/2013 concernant le passage d'une canalisation d'eaux usées sur la parcelle D 821 aux Allois :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 12 Décembre 2013, à 20H30, suivant convocation en date du 05 Décembre 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. BABAUDOU Pascal a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	12	12	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, PASQUET Christophe, HARGÉ Andrée, GILLES Dominique, ALAMARGOT Sylvie.

Représentés : MM. PAGO Corinne procuration à BABAUDOU Pascal, DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie.

Le maire expose au Conseil Municipal qu'une canalisation publique d'eaux usées traverse la parcelle D 821 située aux Allois. Cette canalisation a été construite lors de la réalisation de la 3<sup>ème</sup> tranche du collecteur du village des Allois pour raccorder la maison située sur la parcelle D 819.

Afin de régulariser cette servitude de passage consentie à la commune, il y aurait lieu de faire établir un acte authentique afin qu'elle soit inscrite aux services de publicités foncières.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Considérant la délibération du Conseil Municipal du 28 Mars 2001 autorisant le maire à signer des conventions avec les propriétaires dont les terrains sont traversés par le collecteur d'eaux usées des Allois, 3<sup>ème</sup> tranche,

**APPROUVE** et confirme la création de cette servitude sur la parcelle D 821,

**AUTORISE** la prise en charge par la commune des frais afférents à la constitution de la dite servitude,

**DECIDE** de confier ce dossier à Maître Patrice Kim, notaire à Oradour sur Glane,

**AUTORISE** le maire à signer l'acte authentique ainsi que tous documents à intervenir.

A La Geneytouse, le 16 Décembre 2013



Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

